

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 29 JUILLET 2011 A 19 H 30

Etaient présents : Jean-Philippe ROQUES, Jean MAURIES, Jacqueline COURNEDE, Marie-Hélène FRANCOIS, Carine GAUDIN, André GELIS, Nathalie LACASSAGNE, Christophe LECOURT, Philippe NADJAR, Christophe PETIT

Excusés: Nelly BOYER, Claude BORIES-HALLER (pouvoir à Philippe NADJAR), Jean-Philippe MIALHE (pouvoir à Jean-Philippe ROQUES), Nicolas PALAFFRE (pouvoir à Christophe PETIT), Laure TACCARD (pouvoir à Christophe PETIT)

Secrétaire de séance : Jean Ilkii

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le jeudi 7 juillet 2011 sous la présidence de Jean-Philippe ROQUES, Maire. Il soumet à l'approbation le compte-rendu du conseil municipal du 26 mai 2011 qui ne soulève aucune observation et est adopté à l'unanimité.

2. SCHEMA DIRECTEUR DE L'INTERCOMMUNALITE : Avenir du SIVU Terssac/Marssac

Monsieur le Maire rappelle la sollicitation de Madame la Préfète concernant l'avis de la commune sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale. Ce projet prévoit la suppression de syndicats et notamment celui du SIVU Petite Enfance créé entre Marssac et Terssac en 2004.

Après une rencontre entre les élus de Marssac et Terssac, Monsieur le Maire fait lecture du projet de délibération qui a été rédigé conjointement.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'oppose à la dissolution du SIVU Petite Enfance Marssac Terssac considérant que celui-ci répond parfaitement à son objet et apporte une réponse adaptée, concertée et rationnelle aux besoins des deux communes en matière de Petite Enfance.

3. MAINTENANCE DES ARCHIVES COMMUNALES : Convention avec le CDG 81

Monsieur le Maire fait lecture du courrier réponse du CDG 81 suite à la demande formulée par écrit concernant l'augmentation du tarif horaire. Celui-ci précise que le tarif est voté annuellement par le Conseil d'Administration du CDG de manière à couvrir les charges inhérentes à son fonctionnement et qu'il est exclusivement financé par la contribution des collectivités. Entendu ces explications, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de maintenance des archives communales pour une durée maximale de 15 heures à 40 euros/heure.

4. CONTRAT DE LOCATION SALLE COMMUNALE A L'UNSS

Dans le cadre de la location des salles aux associations, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition d'une salle communale à l'Union Nationale du Sport Scolaire du 01 juin au 30 septembre pour un montant de 150 euros par mois.

5. DECISIONS MODIFICATIVES : Effondrement des falaises, pôle funéraire

1. Changement d'imputation budgétaire sur l'opération 139 Falaises du Tarn : l'article 2315 est remplacé par 2031 Frais d'études.
Création de l'article 261 Titre de participation pour effectuer le règlement de 100 euros qui représente le montant d'une action pour le Pôle Funéraire Public de l'Albigeois.
2. Virement de crédits : Facture MAGNUS : paiement des logiciels Pack e.magnus 2392 euros + 129.17 euros : 2521.17 euros TTC

6. CESSION LICENCE IV

Monsieur le Maire rappelle le souhait de Mr DOUZIECH de racheter la licence IV acquise par la commune en 2000 et transférée à « La Garance » en 2001. Renseignements pris auprès du service des douanes sur les tarifs en vigueur, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur la vente de celle-ci. Il propose de la céder au prix de 2500 euros. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de céder cette licence à Mr DOUZIECH pour un montant à 2500 euros.

7. SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS

A l'occasion de l'organisation de la fête du village 2011 et comme cela avait été envisagé lors des diverses réunions de préparation de la Commission Communale, et vu l'implication des Associations aboutissant à la réussite de cette manifestation, il est proposé de leur allouer une subvention complémentaire.

Associations qui ont proposé uniquement une animation :

Terssac SC Tennis Club	75.00 €
Tennis de table	75.00 €
Roller Skating de l'Albigeois	75.00 €

Associations qui ont proposé une animation et présentes tout au long du week-end

Assoc Ju Jitsu	150.00 €
Terssac Sport Culture Volley	150.00 €
Terssac Albi Football Club	150.00 €
Terssac Pétanclub	150.00 €
Les Aînés Ruraux	150.00 €
Assoc Autonome Parents Elèves	150.00 €
Terssac à Dos Rando	150.00 €
Amicale Terssacoise (subvention de Fonctionnement qui n'avait pas été versé)	300.00 €
Amicale Terssacoise (remboursement boissons)	55.00 €

8. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

• ZAC Plaine de Larroque :

1. Jean MAURIES présente le compte-rendu de la SEM 81 de la réunion du 22 juin dernier qui fait notamment un rappel de la mise à jour de la concertation (dossier de création) : préférence de parcelles de 600 à 1000 m² plutôt que 300 m², habitat disséminé en petits groupes de maisons plutôt qu'en bandes continues, limitation de la hauteur à R+1, diminution de l'habitat collectif, préparer les équipements publics futurs. Une prochaine réunion aura lieu le 21 juillet à 17 h 00 afin de préparer la nouvelle esquisse qui devrait être présentée au conseil municipal de septembre suivi de l'approbation de l'avant-projet.
2. Monsieur le Maire demande l'autorisation d'annuler et remplacer la délibération N° 14/2011 suite à une erreur matérielle. En effet, il fallait lire que la mission de maîtrise d'œuvre est attribuée pour un montant de 189 992.50 euros au lieu de 189 998.50. Proposition acceptée.
3. Monsieur le Maire demande un complément à la délibération n°03/2011 en apportant la précision suivante : *Rejet de la candidature de « PRIMA INGENIERIE » celle-ci ne présentant pas les compétences demandées impérativement et indiquées dans l'avis publié, à savoir les compétences « urbanisme et paysagisme ».* Proposition acceptée.

- **Effondrement des falaises**

Suite aux désagréments intervenus chez un particulier, la commune a saisi le Tribunal Administratif pour la nomination d'un expert. Les conclusions de l'expert mandaté suggèrent un confortement de la berge du Tarn par cloutage et protection en pied. Le laboratoire des Ponts et Chaussées a été saisi également et doit rendre son rapport. La commune soutient les riverains et a décidé, avec leur accord, de déposer un dossier de demande d'aide au titre des Fonds Barnier pour les 9 maisons concernées entre le 15 et le 30 juillet, ceci avec l'aide du Syndicat Mixte de Rivières.

- **Information sur la fiscalité de l'urbanisme**

Date d'entrée en vigueur de la réforme de la fiscalité de l'aménagement au 01/03/2012 avec disparition de la Taxe Locale d'Equipement. Les principaux objectifs de cette réforme sont : la diminution du nombre de taxes et participations, la fin du système des 9 catégories de construction, la fin du système des exonérations en fonction du type de taxes qui sont remplacées par l'instauration d'une taxe d'aménagement et par le versement pour sous-densité (il résulte de l'institution du seuil minimal de densité).

- **Défibrillateur :**

Une demande de subvention pour l'achat d'un défibrillateur, pourra être faite par l'intermédiaire d'une association auprès du Crédit Agricole. Celui-ci sera installé à la Salle Polyvalente.

- **Congrès des Maires de France :**

Aura lieu du 22 au 25 novembre à Paris. Les élus intéressés sont invités à s'inscrire avant le 30/07/2011.

- **Conseil d'école du 17 juin :**

Effectif prévisionnel rentrée 2011 : 96 inscrits contre 95 actuellement soit une moyenne de 24 élèves par classe (29 en Grande Section). Le contrat CAE de Mme ROUQUET n'est pas renouvelé.

Document unique : Un nouveau circuit d'évacuation sera mis en place évitant ainsi l'achat d'une porte dont le devis s'élève à 3000 euros. Il faut prévoir des téléphones dans chaque salle de confinement. Réflexion sur la mise en place d'un arrêt coup de poing accessible par l'adulte et non par l'enfant ainsi que sur la protection des poteaux de basket.

- **Information sur la commission des impôts directs de la C2A**

La C2A est désormais compétente pour le vote des taux des impôts directs et doit constituer une commission de 20 personnes (titulaires et suppléants). Les communes membres devront désigner deux élus qui seront proposés à la Direction Générale des Finances Publiques pour choix.

Le CD-Rom sur le compte-rendu d'activité 2010 est à disposition au secrétariat.

- Mise en service ce jour de l'ADSL 20 gigas
- Le « Chemin des Demoiselles » a été inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)
- Un devis a été demandé pour l'achat de poubelles plus grandes à l'aire de pique-nique
- Des termites ont été signalées à la salle du Préau ainsi qu'au cimetière. Les devis établis précédemment vont être réactualisés et un diagnostic sera établi pour l'église.
- Lecture du courrier de Mr Benoît ZAVATTERO concernant une demande d'aide financière pour sa participation aux championnats du monde d'athlétisme vétérans. Le Conseil Municipal n'y est pas opposé mais souhaiterait pour cela avoir une demande plus précise sous forme d'un bilan financier par exemple.

La séance est levée à 22 h 30

Le secrétaire de séance : Jean MAURIES